

Nouvelle politique territoriale ALSH :

Nouvelle grille tarifaire pour toutes les familles domiciliées sur une des communes partenaires*.

Tranche de quotient familial	Tarif avec repas	
	A la journée	A la semaine
0-420	11	55
421-620	13	65
621-810	15	75
811-1000	17	85
1001-1200	19	95
>1200	21	105



Certaines communes proposent des **aides complémentaires**, contactez votre mairie pour plus d'informations.



Attention, pour les enfants domiciliés en dehors des communes partenaires, les tarifs ci-dessous s'appliqueront :

Tarif par tranche de quotient familial (avec repas)	A la journée	A la semaine
QF < 810	21	105
QF 811 - 1200	24	120
QF > 1200	31	155